

# OBJETS INTERDITS OU RÉGLEMENTÉS EN AVION

## INTERDIT EN AVION (SOUTE ET CABINE)

SUBSTANCES ET ENGIN EXPLOSIFS OU INCENDIAIRES,  
SUBSTANCES À EFFET NEUTRALISANT, INFLAMMABLE, CORROSIF

## INTERDIT EN CABINE

Armes à feu même non soumises à autorisation et imitations d'armes  
Appareils conçus pour assommer ou immobiliser  
Objets coupants et tranchants  
Outils de travail pouvant être utilisés pour blesser  
Objets pouvant être utilisés pour frapper  
Liquides, aérosols ou gels >100 ml sauf si acheté en duty free sous sacs scellés

## RÉGLEMENTÉ EN CABINE

Liquide ou produits essentiels  
Piles et batteries au lithium externes  
ou contenues dans un appareil/un équipement.

## INTERDIT EN SOUTE

Cigarette électronique  
Briquet et/ou recharge de briquet  
Baromètre à mercure  
Piles et batteries au lithium externes  
(par exemple piles et batteries  
de recharge).

## RÉGLEMENTÉ EN SOUTE

Piles et batteries au lithium  
contenues dans un  
appareil/un équipement.

Contactez la compagnie aérienne pour connaître la liste exhaustive des objets interdits et réglementés et les modalités d'emport des objets réglementés.

Plus d'informations sur le site internet du secteur aérien :

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

Suivre le fil d'Ariane :

Secteur Aérien > Passagers - Riverains > Passagers aériens : s'informer pour bien voyager > Bien voyager en avion > Objets interdits ou réglementés en avion

